

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du 11 octobre 2013
COMMUNE DE MONTCLAR SUR GERVANNE

Présidence de M. J.P. ANDEOL, Maire

Présents : Tous les conseillers en exercice, sauf les excusés et les absents

Excusés : Jean BOURGEOIS (pouvoir Jérôme FLON).

Absents : Raphaël GRANON,

Secrétaire de séance : Sylvie DERVILLE

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16 septembre 2013

A. MAISON DE L'ADRET :

La toiture, l'emplacement de la fenêtre et la zinguerie sont terminés.

L'agencement de l'intérieur de la cuisine est encore à déterminer. Grâce au volume gagné à l'étage, possibilité de créer un vélux.

M. Maubouché est d'accord pour la suppression de l'escalier nord.

Options : garder l'arrondi de la fenêtre ouest, conserver fenêtre de la chambre 1 (en béton), mettre un vélux au grenier et une fenêtre dans la cuisine. La chaufferie sera sous la chambre 1. Le conseil municipal est d'accord.

B. BANQUE

Suite à un comparatif entre le Crédit Mutuel, la Caisse d'Epargne et le Crédit Agricole, le taux le plus intéressant est proposé par le Crédit Agricole. Le conseil municipal valide donc ce choix.

C. VOIRIE

L'Entreprise Liotard a apporté le gravier chemin Ste Catherine et doit finir cet aménagement.

Les barrières de protection sont installées sous la mairie.

Deux camions de gravier sont prévus pour boucher les trous à la fontaine des Buis.

Goudronnage de l'aire de stationnement prévu mercredi 16 octobre si la météo le permet.

D. ELECTRIFICATION

Travaux 1^{ère} tranche au Clos pour le remplacement des fils nus. Ligne haute tension : le poteau bois sera remplacé par un poteau en béton avec transformateur. Dépose des câbles quartier Les Marets.

2^{ème} tranche : fontaine des Buis

Plus de fils nus fin 2014.

E. EAU

Captage Côte Belle : d'après l'hydrogéologue, le périmètre immédiat serait suffisant. Le seul problème vient de la mauvaise représentation informatique de la parcelle sur le cadastre. La différence de 600 m² correspond à une surface clôturée, plus petite que la surface achetée. Il propose de laisser une surface autour du périmètre.

Source Lévêque : pas encore de relevé.

Vérification de l'emplacement de la **source de d'Aillon** à prévoir : demande de devis à Géovallée.

F. TAXI

Demande de M. BOTTO pour un emplacement sur la commune, courrier à la préfecture pour demander à la commission départementale d'émettre un avis.

E. URBANISME

DP SYLVESTRE Rudy – Demande pour pose d'un mobil home sur exploitation agricole familiale.

F. BORNAGE

Mercredi 16 octobre 2013 réunion contradictoire de bornage à l'amiable avec le cabinet Rémy et Faure dans la vallée de Charsac.

G.SYNDICAT DE TELEVISION

Dissolution en cours. En attente du paiement d'Ombrière.

Délibération pour transfert de l'actif : terrain à Piegros la Clastre

NATURA 2000 : La procédure doit être terminée pour janvier 2014. Reste à déterminer les parties que la commune de Montclar veut retirer de Natura 2000.

TOURISME : Réunion à Beaufort. Peu d'intérêt de la part des prestataires. Tourisme encore méconnu.

QUESTIONS DIVERSES : problème du pont de Novine.

Fin de séance : 22h00. Prochain conseil municipal prévu le vendredi 25 octobre 2013 à 20h